

## DEFENSE

### **Claire-Marine Pion**

Etat-major des opérations de la Marine, 60 Bd du Général Martial Valin, 75 509 Paris Cedex 15

### **Jérémy Drisch**

Etat-major des opérations de la Marine, 60 Bd du Général Martial Valin, 75 509 Paris Cedex 15

#### **Messages clés :**

- En 2017, le budget de la Marine nationale est de 4 417 millions d'euros.
- 38 296 militaires et civils travaillent pour la Marine nationale en 2016. Entre 2011 et 2016, la tendance à la baisse provient d'une politique de réduction des effectifs à mettre en perspective avec la politique budgétaire, jusqu'aux attaques terroristes de 2015 ayant entraîné un changement en termes de politique de sécurité et de sûreté.
- La ventilation des effectifs et du budget de la Marine par façade n'est pas possible techniquement.
- Les équipements de la Marine nationale en façade Atlantique (au sens du périmètre de compétences de la préfecture maritime de Brest) sont basés principalement à Brest, Lorient, Lanvéoc-Poulmic, Landivisiau et l'Île Longue.

## **I. Description et situation générale de l'activité à l'échelle nationale**

### **I.A. Organisation et missions de la Marine nationale**

L'état-major de la Marine définit et fait appliquer la politique générale de la Marine nationale, structurée autour de la force d'action navale, la force océanique stratégique, l'aéronautique navale et la force maritime des fusiliers marins et commandos, et la gendarmerie maritime. Les activités de la Marine nationale s'inscrivent dans une mission générale de sauvegarde maritime, de défense et de protection des intérêts de la France en mer, ou depuis la mer<sup>1</sup>. Ces activités relèvent à la fois de la défense nationale et de l'action de l'Etat en mer<sup>2</sup>.

Les missions permanentes de la Marine nationale sont au nombre de cinq :

1. *Connaissance et anticipation* : surveiller et analyser la situation maritime mondiale.
2. *Prévention* : agir pour éviter l'apparition de crises susceptibles de menacer la sécurité de la France. La Marine assure une vigilance permanente sur les mers du globe.
3. *Protection* : garantir la sécurité de la population contre les menaces de toute nature. La Marine nationale contribue à la sécurité des mers et des marins par des missions de sauvetage, d'assistance aux navires, de surveillance des pêches, de lutte contre la piraterie, contre la pollution et les trafics de stupéfiants.
4. *Intervention* : déployer les forces de la Marine là où c'est nécessaire pour rétablir la paix, évacuer des personnes menacées ou assister des populations.
5. *Dissuasion* : maintenir, en permanence, à la mer, un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) pour faire craindre une réponse absolue à quiconque attenterait aux intérêts vitaux de la France.

<sup>1</sup> Certaines activités à visée « terrestre », comme l'évacuation de ressortissants ou le contre-terrorisme peuvent néanmoins être exercées depuis la mer.

<sup>2</sup> Voir fiche « Action de l'Etat en mer ».

Ces missions sont mises en œuvre par les formations suivantes :

**La force d'action navale (FAN).** La FAN regroupe les unités de surface de la flotte française, soit près de 90 bâtiments et 10 000 marins dont 9 000 embarqués, répartis dans 3 ports de métropole (Toulon, Brest et Cherbourg) et 6 territoires d'outre-mer (Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Martinique, Saint Pierre et Miquelon, Guyane).

**La force océanique stratégique (FOST).** La force océanique stratégique (FOST) est la composante sous-marine des forces nucléaires. Elle est composée de 4 000 marins, militaires et civils, qui mettent en œuvre 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), 6 sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et des unités assurant leur commandement et leur soutien: état-major, base opérationnelle de l'île Longue, stations de transmission, escadrilles, centre d'interprétation et de reconnaissance acoustique. Ces forces sont placées sous l'autorité de l'amiral commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique (ALFOST).

**La force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO).** La force maritime des fusiliers marins et commandos compte environ 2 300 personnels, militaires et civils, répartis au sein de 18 unités implantées sur 10 sites en France. Le centre de gravité de la FORFUSCO est situé à Lorient, avec la base des fusiliers marins et des commandos où se trouve notamment l'état-major de la force, et 6 des 7 unités commandos, l'ensemble étant colocalisé avec l'école des fusiliers marins.

**L'aéronautique navale.** Forte de 6 500 personnes, militaires et civils, et de 211 appareils, répartis en 17 flottilles et escadrilles, l'aéronautique navale constitue la capacité aéromobile de la Marine. Ses trois composantes (i/groupe aérien embarqué, ii/surveillance, patrouille, intervention maritimes, iii/hélicoptères) offrent une grande polyvalence. Son appartenance à la marine lui confère l'expertise maritime indispensable aux opérations aéronavales. Avec son groupe aérien embarqué, ses avions de patrouille maritime et ses hélicoptères, l'aéronautique navale est impliquée en intégration avec les autres moyens de la Marine ou en association avec ceux des Armées et des ministères régaliens, dans l'ensemble des fonctions stratégiques de la défense et de l'action de l'Etat en mer.

**La gendarmerie maritime.** La gendarmerie maritime est une formation spécialisée de la gendarmerie nationale, placée pour emploi auprès du chef d'état-major de la Marine. Composante essentielle pour garantir la souveraineté de la France, son emploi procède de la mise en œuvre, dans le milieu maritime et naval, de la politique de sécurité intérieure et de la politique de défense. Directement au contact des acteurs du monde maritime, elle exécute des missions de police administrative et de police judiciaire, ainsi que des missions de nature militaire. Elle est présente sur l'ensemble du littoral métropolitain et outre-mer, mais également dans les emprises et points sensibles de la marine nationale et certains grands ports civils.

**Le bataillon des marins-pompiers de Marseille (BMPM).** Le bataillon de marins-pompiers de Marseille est une unité de la Marine nationale, placée pour emploi sous la direction du maire de Marseille. Il a pour mission d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement à Marseille, de l'aéroport Marseille-Provence (convention de 1962), du grand port maritime (convention de 1972), et du parc national des Calanques (convention de 2012). Le BMPM peut également intervenir en renfort, sur ordre du ministère de l'Intérieur, plus précisément par la Direction de la Sécurité Civile, sur l'ensemble du territoire national comme à l'étranger, sur des catastrophes naturelles majeures (ex : tsunamis, séismes, inondations majeures, etc.).

## I.B. Les principaux moyens humains, financiers et matériels de la Marine nationale

Le tableau 1 présente le budget de la Marine nationale entre 2015 et 2017, en millions d'euros (M€), réparti sur deux programmes.

**Tableau 1 : Budget de la Marine nationale entre 2015 et 2017**

	2015	2016	2017
Programme 178 – Préparation et emploi des forces	1 959 M€	1 954M€	2 000 M€
Programme 212 – Soutien de la politique de défense	2 416 M€	2 262 M€	2 417 M€
<b>Total</b>	<b>4 375 M€</b>	<b>4 216 M€</b>	<b>4 417 M€</b>

Source : Projets annuels de performances annexés aux projets de loi de finances pour 2015, 2016 et 2017.

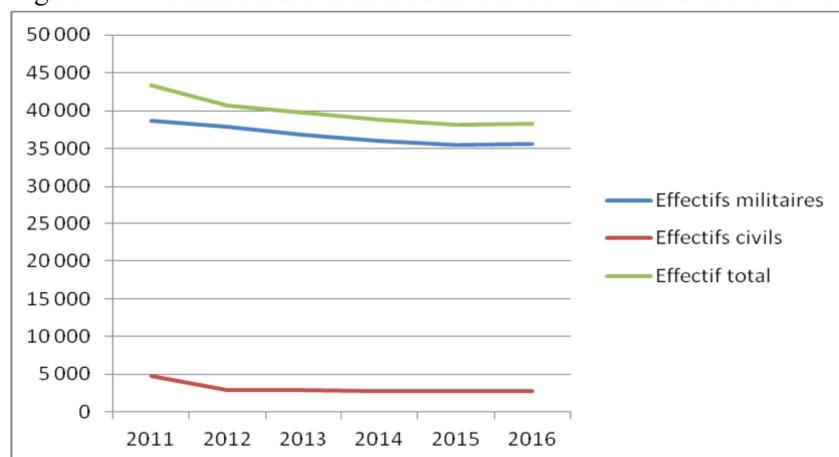
Le tableau 2 présente les effectifs de la Marine nationale, militaires et civils, entre 2011 et 2016. La figure 1 permet d'illustrer la tendance sur cette période. La tendance à la baisse provient d'une politique de réduction des effectifs à mettre en perspective avec la politique budgétaire, jusqu'aux attaques terroristes de 2015 ayant entraîné un changement en termes de politique de sécurité et de sûreté.

**Tableau 2 : Effectifs de la Marine nationale entre 2011 et 2016**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Militaires	38 643	37 839	36 776	36 044	35 411	35 552
Civils	4 752	2 857	2 909	2 830	2 775	2 744
<b>Total</b>	<b>43 395</b>	<b>40 696</b>	<b>39 685</b>	<b>38 874</b>	<b>38 186</b>	<b>38 296</b>

Source : Les chiffres clés de la Défense éd.2012 ; éd.2013 ; éd.2014 ; éd.2015 ; éd.2016 ; éd.2017.

Figure 1 : Evolution des effectifs de la Marine nationale entre 2011 et 2016



Source : Les chiffres clés de la Défense éd.2012 ; éd.2013 ; éd.2014 ; éd.2015 ; éd.2016 ; éd.2017.

Le tableau 3 présente les matériels principaux de la Marine nationale, existants et à venir.

Tableau 3 : Equipements navals et aéronavals existants en 2013 et programmés à l'horizon 2019

Matériels principaux	Début 2013	Fin 2019
Porte-avions	1	1
Avions de chasse (RAFALE M)*	35	49
Avions de surveillance maritime	15	16 (12 type FALCON et 4 ATL2)
Avions de patrouille maritime*	22	18 (dont 2 rénovés)
Hélicoptères moyens/lourds embarqués*	31 (dont 9 NFH)	24 NFH
Hélicoptères légers	52	40
Sous-marin nucléaire lanceur d'engins	4	4
Sous-marin nucléaire d'attaque	6	6 (5 type RUBIS + 1 type BARRACUDA)
Frégates de 1 <sup>er</sup> rang (dont 5 FLF)	17	16 en service
Frégates de surveillance	6	6
Bâtiments amphibies : TCD**, BPC	4	3
Bâtiments anti-mines	11	10
Bâtiments de transport légers et patrouilleurs	21	18

\* Moyens aéronavals comprenant l'ensemble du parc de la marine : opérationnels ou en entretien.

\*\* Transport de chalands et de débarquement.

Source : Loi n°2015-917 du 28 juillet 2015 actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense.

## **II. Etat des lieux à l'échelle de la façade Atlantique**

Les activités de défense au large de la façade Atlantique (zones Nord-Atlantique Manche Ouest et Sud Atlantique) incluent les principales missions suivantes :

- assurer la liberté de la Force Océanique stratégique (OSF) et exécuter les patrouilles de navires de combat et d'aéronefs qui y contribuent ;
- surveiller les approches maritimes du territoire par l'intermédiaire des missions menées par les moyens aéromaritimes et la chaîne sémaphorique Atlantique ;
- surveiller les mouillages de navires dans les eaux territoriales et les eaux intérieures, autoriser et contrôler la mise en place d'équipements d'écoute et de mesure ;
- assurer la préparation opérationnelle des forces :
  - entraîner les forces du ministère des Armées (navires, aéronefs, sous-marins, commandos) au moyen de déploiements, d'exercices multiples et adaptés aux capacités de chaque moyen (tous types de tirs, tous types de vols, toutes opéra-

tions sous-marines et opérations amphibies..) qui peuvent impliquer l'utilisation d'espaces réservés ;

- préparer les moyens de la Marine nationale à des missions très spécifiques : interventions sous la mer (sauvetage d'un sous-marin en détresse, mise en œuvre de ROV et de plongeurs, mécanisation amphibie), chasse aux mines en zone littorale peu profonde...
- conduire des exercices opérationnels nationaux et multinationaux en zone côtière et au large ;
- conduire des activités d'essais, de qualification de systèmes d'armes et d'entraînement des forces portant sur l'ensemble de la façade Atlantique (polygones d'essais et d'entraînements de la DGA).

La contribution de la Marine à l'action de l'État en mer comprend notamment :

- les missions opérationnelles de service public : lutte contre les trafics illicites, sauvetage de personne, assistance aux navires en difficultés, lutte anti-pollution, protection de l'environnement, maintien de l'ordre ;
- le traitement des munitions historiques en mer et sur les plages jusqu'à la limite de l'estran ;
- la protection des routes maritimes et des intérêts nationaux ;
- la participation à la sûreté des plans 'eau portuaires ;
- la surveillance de l'exploitation des espaces par les usagers de la mer. »

Les activités de défense se déroulent sur l'ensemble de l'espace maritime, depuis l'estran jusqu'au grand large, en incluant les espaces aériens et sous-marins adjacents.

Les moyens mis en œuvre opèrent essentiellement depuis la base navale de Brest, la base opérationnelle de l'île Longue, les bases de l'aéronautique navale de Landivisiau, Lanvéoc-Poulmic et Lann Bihoué ainsi que la base des fusiliers marins commando de Lorient. D'autres implantations de défense sont réparties sur l'ensemble du littoral.

Les appendices joints présentent les missions de la Marine nationale à l'échelle nationale, décrivent les missions spécifiques de défense sur la façade Atlantique et enfin recensent les moyens de défense affectés au sein de la façade Atlantique.

## **II.A. Equipements**

Les équipements de la Marine nationale en façade Atlantique sont basés principalement à Brest, Lorient, Lanvéoc-Poulmic, Landivisiau et l'île Longue. Au 15 janvier 2017, étaient décomptés :



1 Bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR)



8 Chasseurs de mines tripartites (CMT)  
 1 Bâtiment hydrographique et océanographique (BHO)  
 1 Bâtiment-base de plongeurs-démoueurs  
 3 Bâtiments hydrographiques (BH)  
 1 Bâtiment d'expérimentations, d'essais et de mesures (BEEM)  
 1 Remorqueur de haute mer (RHM)



2 Frégates multi-missions (FREMM)  
 3 Frégates anti-sous-marines (FASM)



5 Patrouilleurs de haute mer (PHM)  
 1 Patrouilleur côtier de gendarmerie



4 Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)



36 Rafales Marines  
 4 Falcon 10M  
 6 Xingu  
 5 Falcon 50M  
 10 Atlantique 2 (ATL2)  
 2 Hawkeye (E2C)



9 Lynx  
 10 Alouette III  
 6 Caïman Marine (NH90)  
 1 Dauphin SP



5 Groupements de fusiliers marins (GFM) et compagnies de fusiliers marins (CIFUSIL)  
 6 Commandos marine  
 1 Groupement de gendarmes maritimes

## II.B. Activités de la Direction générale de l'armement

### II.B.1. Les activités de la DGA – Techniques navales

Site Atlantique : Lanvéoc

Dans le cadre de leurs missions d'évaluation de la vulnérabilité vis-à-vis du risque mine des bâtiments militaires français, DGA Techniques navales (DGA TN) effectue la mesure et l'analyse des signatures des navires pour différents types d'influences dont notamment les influences magnétiques, électriques et acoustiques. DGA TN dispose à cet effet, en rade de Toulon, de la baie

de Saint-Jean-Cap-Ferrat et de Lanvéoc, pour l'enregistrement des signatures magnétiques, d'un système constitué de bases de mesure (appelées également polygones) implantées à différentes profondeurs. Ces polygones sont reliés à une station de traitement des données à terre par des câbles posés au sol. En termes d'impact environnemental, les biocénoses benthiques ne sont pas impactées puisque ces installations sont constituées de lignes fixes placées à la verticale, équipées de divers hydrophones et autres appareils de mesure, ces lignes étant positionnées à leur base par un plot en béton au fond et reliées par une bouée en surface.

Site Atlantique : Brest

Dans le cadre de l'activité guerre des mines, le mouillage et la récupération de cibles sous-marines, ainsi que la mise en œuvre de drones de surface et sous-marins en phases de développement/qualification, DGA TN possède des moyens nautiques dont un navire de 24m et des embarcations plus légères. Les effectifs sont variables suivant les essais car ils mobilisent aussi bien les agents de DGA TN que des entités/organismes externes. L'effectif global de DGA TN est de 490 personnes dont 55 à Brest.

### ***II.B.2. Les activités de la DGA – Essais de missiles***

Les essais de missiles effectués à partir du site de Biscarosse sont liés à la qualification de systèmes d'armes développés au profit de la Défense et à l'entraînement des forces.

Ils comprennent plusieurs types d'activités :

- Tirs balistiques dans le cadre du programme de défense stratégique
- tirs air-sol de bombes, et d'obus de petit et moyen calibres ;
- tirs de canon depuis bâtiment de surface contre terre
- activités d'étalonnages de senseurs des bâtiments de la Marine,
- lancement d'engins sol-air, surface-surface, sol-sol ;
- tirs d'engins sur des cibles en surface.

Ces activités mettent en œuvre :

- des installations de désignation ou de conduite de cibles, de suivi d'engins (trajectographie), installées à demeure sur Quimper, sur Hourtin et Biscarosse;
- des pas de tirs installés sur le site de Biscarosse en fonction du relief de la côte et de la bathymétrie des zones maritimes concernées par ces pas de tirs ;
- des gabarits de sauvegardes aérienne et maritime qui ne sont possibles que dans ces zones de la côte.

Elles entraînent des restrictions d'accès sur les plages faisant partie du site de Biscarosse.

A ce jour, la quantité d'essais planifiés dans les zones d'essais est en progression. Il est nécessaire, dans le cadre de l'élaboration des documents stratégique de façade, de les prendre en compte tant sur leurs critères géographiques que stratégiques pour la défense nationale.

### III. Interactions de l'activité

#### III.A. Interactions avec d'autres activités

Aucune analyse détaillée des interactions de défense avec d'autres activités n'a été réalisée.

#### III.B. Interactions avec le milieu marin

##### III.B.1. Interactions de type 'pressions-impacts'

Le référentiel technico-économique Ministère de la Défense, activités en mer (2014), produit par l'ex-Agence des aires marines protégées en collaboration avec le Ministère de la Défense, et avec les conseils du Muséum National d'Histoire Naturelle fait un état des lieux des pressions potentielles que les activités de Défense pourraient exercer. Le tableau 4 présente cet état des lieux : les croix signifient que les pressions ont été identifiées, mais elles ne représentent pas d'intensité ou de niveau de pression.

Tableau 4 : Pressions pouvant être générées par les activités de Défense

Activités	Pressions pouvant découler de l'activité								
	Etouffement, remise en suspension des sédiments	Abrasion physique des habitats, perte de substrat	Dérangement Perturbation sonore Perturbation visuelle	Blessures physiques par collision, pression sonore, explosion...	Macrodéchets marins	Contaminations – hydrocarbures, métaux lourds et composés synthétiques, produits chimiques	Rejets de matières organiques	Introduction Propagation d'espèces non indigènes	Introduction Propagation d'organismes pathogènes
Navigation de bâtiment de surface, remorquage, ravitaillement à la mer...	X		X	X	X	X	X		X
Mouillage	X	X	X					X	
Navigation sous-marine				X	X	X	X		X
Navigation d'embarcations	X		X	X	X	X			
Emissions électromagnétiques et laser				X					
Emissions acoustiques			X	X					
Remorquage de sonars immergés				X					
Lancement d'armes et de leurres			X	X	X	X			
Mise en œuvre et récupération de cibles aériennes, de surface ou sous-marines			X		X	X			
Utilisation d'engins sous-marins d'exploration téléguidés			X		X	X			
Mouillage et relevage de mines ou balisages, polygones sous-marins	X	X	X					X	
Neutralisation et destruction d'explosifs,	X	X	X	X	X	X			

déroctage									
Océanisation de munitions					X	X			
Survol maritime et côtier			X						
Parachutisme, aérolargage			X		X				
Plongée humaine militaire	X	X	X					X	
Manceuvre amphibie sur plage	X	X	X		X				
Entraînement à la lutte anti-pollution	X	X	X	X	X	X	X		X

Source : Agence des aires marines protégées (2014), Ministère de la Défense, activités en mer, référentiel pour la gestion dans les sites Natura 2000 en mer.

### III.B.2. Interactions de type ‘dépendance’

Les pratiques de la Défense n’ont pas été identifiées comme étant dépendantes d’un bon fonctionnement du milieu marin.

## ANNEXE 1

### LES MISSIONS DE DÉFENSE SUR LA FACADE ATLANTIQUE

Les activités de Défense incluent les principales missions suivantes :

- assurer la liberté de mouvement de la Force océanique stratégique et exécuter les patrouilles de navires de combat et d’aéronefs qui y contribuent ;
- surveiller les approches maritimes du territoire par l’intermédiaire des missions menées par les moyens aériens et la chaîne sémaphorique Atlantique ;
- surveiller les mouillages de navires dans les eaux territoriales et les eaux intérieures, autoriser puis contrôler la mise en place d’équipements d’écoute ou de mesure ;
- identifier et traiter les engins pyrotechniques ainsi que les munitions historiques en mer et sur les plages jusqu’à la limite de l’estran ;
- assurer la préparation opérationnelle des forces :
  - a. entraîner les forces maritimes (navires, aéronefs, sous-marins et commandos) au moyen de déploiements, d’exercices multiples et adaptés aux capacités de chaque moyen (tirs, vols à haute ou basse altitude, treuillage, sauvetage, ...) qui peuvent impliquer l’utilisation d’espaces réservés et le déploiement de maquettes ;
  - b. préparer des moyens de la marine nationale à des missions très spécifiques : intervention sous la mer (sauvetage d’un sous-marin en détresse, mise en œuvre de ROV et de plongeurs mécanisation amphibie), chasse aux mines en zone littorale peu profonde...
- conduire des exercices opérationnels nationaux et multinationaux en zone côtière et au large ;
- conduire des activités d’essais, de qualification de systèmes d’armes et d’entraînement des forces portant sur l’ensemble de la façade Atlantique (polygones d’essais et d’entraînements de la DGA).

Enfin, la contribution de la Marine à l'action de l'État en mer comprend notamment :

- les missions opérationnelles de service public : lutte contre les trafics illicites, sauvetage de personnes, assistance aux navires en difficulté, lutte anti-pollution, protection de l'environnement, maintien de l'ordre ;
- la protection des routes maritimes et des intérêts nationaux ;
- la participation à la sûreté des plans d'eau portuaires ;
- la surveillance de l'exploitation des espaces par les usagers de la mer.

### LES MOYENS DE DÉFENSE AFFECTÉS AU SEIN DE LA FACADE ATLANTIQUE

<b>Base navale de Brest</b>	
frégates à vocation de lutte anti-sous-marine ; pétrolier ravitailleur ; patrouilleurs de haute mer ; chasseurs de mines tripartites ; bâtiments hydrographiques ; bâtiment hydrographique et océanographique ; bâtiments de soutien, d'assistance et de dépollution ; remorqueur de haute mer ; remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage ; bâtiment de soutien et d'assistance hauturier ; bâtiments école ; bâtiment d'expérimentation et d'essais ; bâtiments remorqueurs de sonar ; bâtiment d'essais et de mesures ; bâtiments d'instruction à la navigation ; bâtiments école ; bâtiment base de plongeurs-démineurs.	58

<b>Base opérationnelle de l'Île Longue</b>	
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engin	4

<b>Bases aéronavales</b>	<b>Appareils</b>
Lanvéoc	Hélicoptères Caïman, Lynx et Alouette 3, Avions et hélicoptères école.
Lann Bihoué	Avions de patrouille maritime Atlantique 2 et Falcon 50, avions de guet aérien embarqué Hawkeye, avions de soutien Xingu
Landivisiau	Avions Rafale marine, Falcon 10

<b>Base des fusiliers marins et commandos</b>	<b>Forces spéciales</b>
Lanester	6 commandos marine Ecole des fusiliers marins et commandos

#### **MOYENS DE LA MARINE NATIONALE RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DE LA FAÇADE**

<b>Type</b>	
Gendarmerie maritime	1 patrouilleur côtier de gendarmerie 8 vedettes côtières de surveillance maritime
Sémaphores	26 sémaphores

<b>Implantations de la direction générale de l'armement situés à proximité du littoral</b>
Brest, Ile Longue, Lorient, Cazaux, Biscarosse (Centre d'essais des Landes)

## Références

Agence des aires marines protégées (2014), *Ministère de la Défense, activités en mer, référentiel pour la gestion dans les sites Natura 2000 en mer.*

Direction générale de l'armement, bureaux Techniques navales et Essais de missiles (2018). *Données sur les activités maritimes de la DGA.*

Etat-major de la Marine (2017). *Données sur les moyens humains, financiers et matériels de la Marine nationale.*

Loi n°2015-917 du 28 juillet 2015 actualisant la programmation militaire pour les années 2015 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense.

Ministère de la Défense. *Les chiffres clés de la Défense* éd.2012 ; éd.2013 ; éd.2014 ; éd.2015 ; éd.2016 ; éd.2017.